

Ce mois de mars 2019 est placé sous le signe de l'égalité entre hommes et femmes. Ainsi, une réflexion est menée sur cette question sur le campus de Le Mans Université. Le 8 mars dernier, étudiants ou membres de l'administration se sont exprimés sur le sujet.

Une étudiante en faculté de droit et économie : « Cela va de soit qu'un homme et une femme doivent percevoir des salaires équivalents pour un même métier. »

Un étudiant en faculté du STAPS : « Qu'on le veuille ou non, les caractéristiques physiques des hommes et des femmes sont différents. Cela est prouvé scientifiquement. Donc l'égalité peut exister, mais doit être subordonnée aux capacités de chacun. J'ai parfois de la peine à voir des femmes exercer des métiers, on sent à leur visage qu'elles forcent pour le faire. »

Une membre de l'administration : « Pour une même situation, nous ne ne devons pas faire de distinction. C'est un principe juridique. Deux personnes exerçant une même profession doivent être rémunérées de la même manière quel que soit leur sexe ».

Un membre de l'administration : « Nous sommes tous humains, nous devons être traités de la même façon que l'on soit un homme ou une femme. Toutefois, j'ai trop de respect pour ma femme pour la considérer comme mon égale, elle est bien trop parfaite et elle me tire vers le haut. »

Témoignages recueillis par Marie-Elvire ASSALE.





Partager :

- [Cliquez pour partager sur Twitter\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Facebook\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Google+\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)